




La reconquête des milieux aquatiques



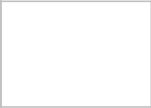
Les contrats de baie du territoire


Le contrat de baie est une démarche globale et concertée pour la reconquête de la qualité des eaux et des milieux aquatiques engageant l'ensemble des acteurs sur un programme d'actions de 5 ans. Notre territoire est engagé dans plusieurs démarches de contrat de baie, en cours et à venir.

- [Contrats de baie](#)



[Contrats de baie](#)
[1]

- **Contrats de baie**
- [Contrats de baie](#)
- **Contrats de baie**
- [Contrats de baie](#)
- 
- 
- 



La finalité d'un contrat de baie est, à partir d'objectifs de restauration, de préservation, d'entretien et de mise en valeur de l'écosystème littoral, de programmer et de réaliser les études et travaux. Cette démarche de gestion intégrée des zones côtières nécessite l'organisation d'une large concertation locale associant l'ensemble des partenaires au sein du comité de baie, animé par Toulon Provence Méditerranée.

[2]

Contrats de baie

Contrats de baie

-

Le Contrat de baie n°1 de la rade de Toulon [2002-2009]

Le Contrat de baie n°1 s'est ainsi essentiellement consacré à la thématique de **l'assainissement et la réduction des flux de pollutions** (plus de 60% des projets étaient liés à l'assainissement). Les actions concernant le suivi de la qualité de l'environnement, notamment la cartographie chimique des sédiments et l'analyse de la qualité des écosystèmes marins ont également été très importantes pour diagnostiquer l'état de l'environnement et engager une évaluation des efforts réalisés au sein d'un tableau de bord de suivi environnemental (TBSE).

Le suivi des eaux de baignade

[3]

Sentier Janas - Cap Sicié

Sentier Janas - Cap Sicié

•

Le Contrat de baie n°2 de la rade de Toulon [2013-2018]

La Crau - Le Gapeau

Sur la base du bilan du premier contrat et des objectifs du SDAGE 2009, le Contrat de baie n°2 poursuivra les efforts de restauration de la qualité des eaux autour des 4 enjeux suivants :

- Amélioration de la qualité des eaux,
- Gestion durable des ressources et des milieux pour le maintien des usages,
- Amélioration du fonctionnement naturel des écosystèmes aquatiques,
- Maintien d'une animation qui associe durablement les acteurs du territoire.

Le 11 octobre 2013, l'ensemble des acteurs de la rade de Toulon (et son bassin versant) a signé le second **Contrat de baie autour d'un objectif commun : la reconquête de la qualité des eaux et des milieux aquatiques**. Les 46 signataires – dont la métropole Toulon Provence Méditerranée et les partenaires financiers, maîtres d'ouvrage et l'État – ont ainsi lancé le « top départ » du Contrat de baie n°2 [2013-2018].

Le Contrat de baie des Îles d'Or

Actuellement en cours d'élaboration, le Contrat de baie des Îles d'Or permettra de programmer des actions en faveur de l'amélioration de la qualité des eaux et des milieux sur la période 2015-2020. Ce territoire composé de la rade d'Hyères et ses îles, site exceptionnel par sa biodiversité, et les bassins versants du Gapeau, du Roubaud, et du Maravenne caractérisés par une agriculture bien marquée présente déjà une multitude de démarches avec lesquelles le Contrat de baie devra s'articuler. Sur la thématique de la qualité de l'eau, le Contrat de baie apportera ainsi une approche transversale, pour plus d'efficacité et de lisibilité pour tous les acteurs concernés.

La Crau - Le Gapeau

Les principaux axes de travail du Contrat de baie des Îles d'Or seront les suivants :

- ~~La Crau - Le Gapeau~~ Lutte contre les polluants et des contaminants chimiques issus des bassins versants continentaux et insulaires,
- L'amélioration de la performance et de la sécurité des systèmes d'assainissement,
- L'optimisation de l'accès et de la gestion de la ressource en eau,
- La gestion qualitative du risque inondation,
- L'amélioration de la gestion écologique des milieux naturels du bassin versant et des zones humides,
- La sécurisation sanitaire des zones de baignade,
- L'optimisation de la gestion des phénomènes d'érosion côtière,
- L'optimisation de la gestion écologique du milieu marin.

Cartographie des Contrats de baie

[Cartographie des Contrats de baie](#) [6]

[Cartographie des Contrats de baie](#)

[5]

Cartographie des Contrats de baie

Cartographie des Contrats de baie

En savoir plus

[Site internet du Contrat de baie](#) [7]

[Medseaties](#) [8]

Actualités

Actualités

[La Team TPM sur la 3ème marche du podium](#) [9]

Ce dimanche a marqué la dernière journée du 42ème Tour Voile et le dénouement du duel entre Team Beijaflora et Cheminées P

[La Team TPM décroche la 2e place du Raid Côtier d'Hyères!](#) [10]

Les Raids Côtiers sont sans doute les exercices les plus imprévisibles dans le Tour Voile et, quand les conditions météo s

[Autour du design à Toulon](#) [11]

Ce jeudi 18 juillet ont eu lieu des ateliers de création avec Jean Baptiste Fastrez, lauréat de Design Parade 2011.

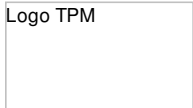
[Châteauvallon sans voiture!](#) [12]

À l'initiative de la direction de la scène nationale Châteauvallon - Liberté, la Métropole TPM met à disposition une navet

[MIDI : une édition solaire!](#) [13]

Le MIDI Festival vous donne rendez-vous les 25, 26, 27 et 28 juillet pour 4 jours de musique, à Hyères, sous le soleil de

Logo TPM



Toulon Provence Méditerranée

Hôtel de la Métropole

107 Boulevard Henri Fabre - CS 30536

83041 TOULON Cedex 09

Tél. : +33 (0)4 94 93 83 00

E-mail : contact@metropoletpm.fr

Accueil du lundi au vendredi 8h - 18h

- [\ ACCUEIL](#)
- [\ MENTIONS LEGALES](#)
- [\ PLAN DU SITE](#)
- [\ CONTACT PRESSE](#)

- [\ MÉDIATHÈQUE](#)
- [\ PRESSE](#)
- [\ NOUS REJOINDRE](#)
- [\ LOGOS METROPOLE](#)

Suivez votre métropole :

--	--	--	--

URL source: <https://metropoletpm.fr/grands-projets/proxy/contrat-de-baie>

Liens:

- [1] https://metropoletpm.fr/sites/new.tpm-agglo.fr/files/styles/contenu/public/ctimport/article/contrat-baie_1.jpg?itok=vwymSg2J
- [2] https://metropoletpm.fr/sites/new.tpm-agglo.fr/files/styles/contenu/public/ctimport/article/contrat-baie_2.jpg?itok=FGqwZ4PI
- [3] https://metropoletpm.fr/sites/new.tpm-agglo.fr/files/styles/contenu/public/sentier_jnas_cap_sicie_op_009.jpg?itok=WRGDpb55
- [4] https://metropoletpm.fr/sites/new.tpm-agglo.fr/files/styles/contenu/public/la_crau_le_gapeau_op_011.jpg?itok=TwXHwbkP
- [5] <https://metropoletpm.fr/sites/new.tpm-agglo.fr/files/styles/contenu/public/contrat-de-baie.jpg?itok=mleEVzqy>
- [6] <https://metropoletpm.fr/file/2354>
- [7] <http://www.contratdebaie-tpm.org>
- [8] <http://www.medseaties.eu/>
- [9] <https://metropoletpm.fr/actualites/team-tpm-3eme-marche-podium>
- [10] <https://metropoletpm.fr/actualites/team-tpm-decroche-2e-place-raid-cotier-d-hyeres>
- [11] <https://metropoletpm.fr/actualites/autour-design-a-toulon>
- [12] <https://metropoletpm.fr/actualites/chateauvallon-voiture>
- [13] <https://metropoletpm.fr/actualites/midi-une-edition-solaire>